



Contribution à l'enquête publique portant sur le projet de liaison routière « Jonction Est », situé sur les communes de Balma, Quint-Fonsegrives et Toulouse - janvier 2025

L'enquête publique unique du projet de liaison routière « Jonction Est » se déroule du 26 novembre 2024 à 9h00 au mardi 7 janvier 2025 à 17h00.

C'est dans ce cadre que l'association Eurosud TEAM¹ produit cette contribution.

Contexte :

En ce début 2025, Toulouse qui connaît une très forte croissance démographique continue depuis trois décennies, est en passe de devenir la 3^{ème} ville de France. Cette croissance démographique se traduit inévitablement par des besoins de mobilité très importants et en forte croissance également. Ces tendances n'ont aucune raison de s'infléchir dans les années qui viennent. Toulouse, ses périphéries et la Région Occitanie sont extrêmement attractives tant sur le plan de l'emploi, que des études et de la qualité de vie.

Cependant, ce dynamisme se traduit, comme dans toutes les métropoles par des phénomènes de congestion, notamment routière et Toulouse fait malheureusement partie des villes les plus embouteillées de France.

S'il est évident aujourd'hui que la priorité doit être donnée à l'investissement en faveur des transports collectifs et des modes actifs, force est de constater qu'une métropole comme Toulouse, se doit d'envisager également certains aménagements routiers. Cela d'autant plus que les mobilités routières vont évoluer assez rapidement vers leur décarbonation.

Aujourd'hui, souvent décriés par différents acteurs opposés à toutes réalisations nouvelles ces aménagements routiers doivent être particulièrement innovants sur un certain nombre d'aspects, parmi lesquels figurent les questions de l'impact environnemental global, des différentes fonctionnalités apportées sur les territoires impactés, l'intermodalité, la logistique urbaine, etc ...

Enjeux :

Concernant le projet de « Jonction Est », il nous semble donc important de rappeler dans cette contribution les enjeux suivants :

¹ Eurosud TEAM, association loi 1901 créée en 1992, se consacre aux enjeux de la mobilité, de la transition écologique et de l'aménagement local. Elle assure une veille sur les projets impactant les territoires, informe objectivement responsables et grand public et favorise les synergies par la mise en relation des acteurs.

1/ Une zone dynamique en manque de solutions d'accessibilité :

L'étalement périurbain de Toulouse fait partie de son histoire et ses composantes en font à la fois un territoire attractif qui va continuer à se développer mais également difficile et coûteux à desservir en transport collectif car peu dense.

Les modes routiers resteront donc probablement prédominants dans ces espaces engendrant une circulation intense sur des itinéraires inadaptés ce qui est lourd de conséquences en termes de pollution, d'émissions de gaz à effet de serre, de retards pesant sur la vie des citoyens et des entreprises.

En effet, en 10 ans les temps de trajet domicile-travail ont augmenté de 35 % sur l'aire toulousaine, entraînant une perte de productivité pour les entreprises et une dégradation de la qualité de vie des habitants.

De plus, la montée en puissance tout à fait notable des déplacements en vélo ou en trottinette électrique sur l'agglomération, soutenue par l'Etat et les collectivités locales, ajoute à la pertinence de ces aménagements routiers car l'inadaptation de certains secteurs du réseau existant est une source importante d'insécurité et d'accidentologie.

Et tous ces phénomènes vont mécaniquement croître et s'aggraver en raison de la dynamique démographique de la métropole toulousaine et de ses conséquences sur les mobilités.

2/ Ouvrir le projet sur l'intermodalité et la logistique urbaine :

Non concernée par les prochains grands aménagements que sont le prolongement de la ligne B et la ligne C du métro toulousain, la zone d'influence du projet de « Jonction Est » qui représente un bassin de vie et d'emploi important, mérite néanmoins de connaître une amélioration de son offre de mobilité, d'autant que de nouveaux projets d'urbanisation vont se déployer dans les années qui viennent.

L'occasion doit donc être saisie dans ce cadre, de porter un véritable projet d'intermodalité, en incluant les nouvelles énergies et le covoiturage, l'organisation d'une nouvelle offre de transports collectifs associée à l'utilisation des modes doux, en particulier dans la perspective du futur SERM de Toulouse et en intégrant également la logistique urbaine du secteur. L'infrastructure routière doit être conçue pour apporter un bénéfice à l'ensemble des mobilités.

3/ Mieux répartir les flux :

Plus largement, à l'échelle de la métropole et au-delà, concernant son accessibilité régionale, voire nationale, il nous semble que l'ajout d'un nouvel échangeur entre les échangeurs n°17 et n°18 actuels permettrait aussi de spécialiser les flux circulant sur la rocade, notamment vers la Cité de l'espace et la zone d'activité de la Grande Plaine afin de désengorger les deux autres échangeurs d'ores et déjà très chargés qui supportent aujourd'hui ce trafic.

4/ Innover pour préserver l'environnement, concorder et compenser

Enfin, concernant la réalisation de l'infrastructure, il faut saluer les efforts considérables réalisés ces dernières années dans le domaine des travaux publics pour décarboner les chantiers et

réduire au maximum les impacts sur l'environnement. Parmi ces progrès, on peut citer la réduction des émissions directes avec la transition vers des véhicules électriques ou hybrides, l'optimisation des ressources avec le recyclage d'environ 70-90 % des matériaux issus des chantiers routiers, l'amélioration des méthodes, l'utilisation de matériaux bas-carbone, l'optimisation de la logistique.

Par ailleurs, le projet de « Jonction Est » prévoit de limiter son impact sur les milieux naturels grâce notamment à un tracé étudié pour contourner les zones sensibles et à des mesures compensatoires telles que la reforestation de 50 hectares et la création de corridors écologiques pour préserver la biodiversité.

Parallèlement à ces mesures de préservation de l'environnement, il nous paraît également essentiel d'organiser un dispositif de concertation représentatif du territoire, c'est-à-dire favorisant aussi l'expression des besoins des acteurs socio-économiques, qu'il s'agisse des salariés, des étudiants, des entreprises, des acteurs du commerce, du sport, de la formation, de la santé, de la culture, etc ... dont les activités sont essentielles au développement équilibré de l'aire urbaine toulousaine.

De manière plus générale, ce projet qui pourrait être diabolisé par certains, nous semble au contraire pouvoir être un facteur d'acceptabilité d'autres contraintes imposées par les transitions écologiques et parfois difficiles à opérer pour certains, comme par exemple les ZFE.

En effet, agir en faveur d'un tel projet témoigne d'une action « neutre et mesurée » en faveur de toutes les mobilités, de tous les besoins, de tous les territoires, à condition, comme nous l'avons précisé, qu'il soit bien articulé avec les autres projets de mobilité et innovant.



Nos coordonnées :

Eurosud TEAM – 101 bd de Suisse – Immeuble Le Vincennes – 31200 Toulouse
Tél : 05 34 41 18 39 - contact@eurosudteam.com – www.eurosudteam.com

Contact :

Valérie Cormier, Directrice – valerie.cormier@eurosudteam.com – 06 15 09 61 46

Organisation et fonctionnement :

Eurosud TEAM est une association loi 1901, présidée par Jean-Louis Chauzy, également président du CESER Occitanie.